APPROVISIONNEMENT DURABLE
EN DERIVES D'HUILE DE PALME

L'huile de palme provient du fruit du palmier à huile. En raison de ses propriétés nettoyantes et moussantes, il est utilisé dans certains cosmétiques et produits de soins personnels.

Le Groupe L'OCCITANE n'achète pas d'huile de palme à l'état brut. Ce sont uniquement certains des produits transformés (émollients, émulsionnants, tensio-actifs) que nous achetons à des fournisseurs qui peuvent être des dérivés d'huile de palme et de palmiste1.

Le Groupe L'OCCITANE est conscient des enjeux que représentent des filières d'approvisionnement mondiales complexes, notamment lorsqu'elles sont issues de l'agriculture. Afin de contribuer à l'amélioration des filières, nous contribuons à des initiatives collectives, à des projets de terrains et à la recherche de matières premières alternatives.

Agir collectivement

Le très grand nombre d'acteurs impliqués dans la chaîne d'approvisionnement des dérivés du palme en fait un véritable enjeu collectif. C'est en agissant collectivement avec d'autres acteurs de l'industrie que nous pourrons faire évoluer réellement la transparence de la filière.

Ainsi nous sommes membre depuis 2011 de la **Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO),** organisation à but non lucratif qui promeut et certifie la production d'une huile de palme respectueuse de l'environnement et des droits des travailleurs de la filière. Aujourd'hui, la quasi-totalité de nos dérivés d'huile de palme est certifiée durable et responsable par la RSPO.

De même, dès sa création en 2019, nous avons rejoint **Action for Sustainable Derivatives** (ASD). En 2023, le Groupe a renforcé ses actions en déployant auprès de ses fournisseurs le *Sustainable Palm Index* qui, dans le cadre de l'ASD, évalue leurs pratiques en termes de transparence et de durabilité.

Conditions de travail et de vie décentes et respect des droits humains

Le Groupe L'OCCITANE n'achète pas d'huile de palme à l'état brut, nous nous assurons des engagements de nos fournisseurs et de leurs pratiques respectueuses des droits humains et de l'environnement.

Pour cela, nous faisons signer à chacun d'entre eux un *Code of Business Conduct*, qui les engage à respecter des principes essentiels à notre Groupe – ceux de protection des droits humains, des conditions de travail et de vie décentes, de la protection de l'environnement et de la lutte anti-corruption notamment.

Avec notre programme #NotJustSuppliers, nous évaluons chaque année le bon respect par nos fournisseurs de notre *Code of Business Conduct*. Si l'évaluation révèle des faiblesses, nous demandons au fournisseur concerné la mise en place de mesures immédiates, et nous conduisons une seconde évaluation la même année pour s'assurer des progrès effectués.

Les risques et signalements ponctuels sont traités dans le cadre de notre *Devoir de Vigilance*.

---

[1] *Nous utilisons à la fois des dérivés de l'huile de palmiste – extraite du noyau du fruit du palmier à huile, et des dérivés de l'huile de palme – extraite du mésocarpe du fruit du palmier à huile. Pour faciliter la compréhension, nous utilisons le terme d'huile de palme.*

Des projets de terrain

L'OCCITANE s'engage à mener des projets de terrain représentant une surface au moins équivalente à la surface totale de son « empreinte palme ». Plusieurs initiatives sont en cours :

- Livelihoods Project Pematang Village Community Forest Protection : un projet de conservation avec les communautés locales, intégrant pleinement les droits humains, sur plus de 4 000 ha (Nord de Sumatra) dans le cadre du Fonds Livelihoods Fund for Family Farming.
- Toujours en Indonésie, le Groupe s'engage avec l'un de ses fournisseurs et une ONG qui vise à accompagner la certification RSPO de 200 ha de parcelles de petits producteurs, en partenariat avec les autorités locales et initier des parcelles pilotes en agriculture régénératrice (district de Seruyan, Kalimantan Ouest).

Substitution des dérivés de palme

Le Groupe L'OCCITANE cherche à substituer les dérivés du palme par d'autres ingrédients lorsqu'il est possible de le faire avec un impact social et environnemental plus favorable. Un investissement important en termes de R&D doit aboutir à des alternatives comme la glycérine à base de colza.

Une autre approche revient à augmenter la part d'ingrédients dotés d'une meilleure traçabilité. C'est le cas des corps gras issus de tournesol ou de pépins de raisin.

Retrouvez plus d'informations sur :

La Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO) : https://rspo.org/

L'Action for Sustainable Derivatives (ASD) : https://sustainablederivatives.org/